

COMPTES ANNUELS

Comptes annuels 2022 de la Fondation européenne pour la formation accompagnés du rapport 2022 sur la gestion budgétaire et financière



L'ETF – la Fondation européenne pour la formation – est une agence de l'Union européenne qui aide les pays en transition ou en développement à mobiliser le potentiel inhérent à leur capital humain par la réforme des systèmes relatifs à l'enseignement, à la formation et au marché du travail, dans le contexte de la politique de l'Union en matière de relations extérieures. Son siège se situe à Turin, en Italie, et elle fonctionne depuis 1994.

Villa Gualino
Viale Settimio Severo 65
I - 10133 Torino - Italie

E-mail: info@etf.europa.eu
Page d'accueil: www.etf.europa.eu
Tél.: +39.011.630.2222
Télécopie: +39.011.630.2200

Rapport établi par:
Bart Goessens – Comptable
Barbara Jazubska – Aide-comptable

Certification sans réserve des comptes annuels de l'ETF

Je reconnais ma responsabilité pour l'établissement et la présentation des comptes annuels de l'ETF conformément à l'article 102 du règlement financier-cadre («RFC») et je certifie par la présente que les comptes annuels de l'ETF pour l'exercice 2022 ont été établis conformément au titre IX du RFC et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission, tels qu'ils doivent être appliqués par toutes les institutions et par tous les organismes de l'Union.

J'ai obtenu de l'ordonnateur, qui en certifie la fiabilité, toutes les informations nécessaires à la production des comptes décrivant l'actif et le passif de l'ETF ainsi que l'exécution du budget. Conformément à ces informations et aux vérifications que j'ai jugées nécessaires pour être en mesure de signer les comptes, j'ai l'assurance raisonnable que les comptes annuels présentent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière, des résultats des opérations et des flux de trésorerie de l'ETF.

Bart Goessens
Comptable

Turin, le 4 mai 2023

SOMMAIRE

Glossaire	6
I. Introduction	7
II. Gouvernance et gestion de l'ETF	8
III. États financiers 2022	10
1. Bilan Bookmark not defined.	Error!
2. Compte de résultat Bookmark not defined.	Error!
3. État de variation de l'actif net Bookmark not defined.	Error!
4. État des flux de trésorerie Bookmark not defined.	Error!
5. Compte de résultat budgétaire Bookmark not defined.	Error!
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique Bookmark not defined.	Error!
7. Soldes bancaires Bookmark not defined.	Error!
8. Éléments d'actif et de passif éventuels Bookmark not defined.	Error!
IV. Notes annexes aux états financiers	18
1. Bilan	20
2. Compte de résultat	24
3. État de variation de l'actif net	26
4. État des flux de trésorerie	26
5. Compte de résultat budgétaire	26
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	26
7. Éléments d'actif et de passif éventuels	26
8. Informations données	27
V. Remarques sur l'exécution du budget et la gestion financière	29
1. Introduction	29
2. Aperçu des recettes	30
3. Évolution du budget	31
4. Utilisation des crédits	32
i. Crédits de l'exercice courant – Subvention ETF Bookmark not defined.	Error!
ii. Crédits liés à la réutilisation de fonds reçus en 2022 Bookmark not defined.	Error!
iii. Crédits liés à la réutilisation de fonds reçus en 2021 Bookmark not defined.	Error!
iv. Crédits reportés de 2021 à 2022 – Subvention ETF	35

v. Crédits liés à l'affectation de fonds reçus en 2022
Bookmark not defined.

Error!

VI. Tableau des effectifs de l'ETF

37

Annexe I: Liste des membres du conseil de direction

38

GLOSSAIRE

Actif	L'actif appartient à l'agence et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours
C4/Crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouverts
C5/Report de crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds des exercices précédents réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouverts
C8/Report	Crédits reportés de droit Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé «Reste à liquider» (RAL).
Comptabilité d'engagement	Méthodologie comptable qui reconnaît les revenus lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses lorsqu'elles surviennent, plutôt qu'à leur paiement effectif, contrairement à la comptabilité de caisse.
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants, contrairement à la comptabilité d'engagement.
Conventions	Conventions de subvention ou de délégation passées entre la Commission européenne et l'ETF qui portent sur des tâches spécifiques à exécuter par l'ETF
Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
États financiers	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un bilan, un compte de résultat (équivalent à un état des profits et pertes), un tableau des flux de trésorerie, un état des variations des capitaux propres et des remarques explicatives.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.
RAL	Reste à liquider, pour «crédits restant à liquider».
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces servant aux petites dépenses.

I. INTRODUCTION

Base de travail

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations utiles sur la situation financière, les résultats et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'«ETF») présentant une utilité pour un large éventail de lecteurs.

Ces états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables adoptées par le comptable de la Commission européenne (ci-après la «Commission») suivant les principes de la comptabilité d'exercice en ce qui concerne le bilan, le compte de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que l'analyse des flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, veuillez consulter la section IV, *Remarques sur les états financiers*. L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée. Les politiques de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

Entité publiante

Les présents états financiers concernent l'ETF, une agence de l'Union européenne instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990. En 2000, à la suite de la révision de l'architecture des relations extérieures de la Communauté, il a été décidé que l'ETF devrait se développer en tant que centre d'expertise soutenant les politiques extérieures de la Communauté au lieu de fournir des services de gestion de programmes.

Ce développement a été officialisé par une refonte du règlement de l'ETF (1339/2008)¹ adopté en décembre 2008.

L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre des politiques extérieures de l'UE.

L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent le règlement financier révisé de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 47 et de l'article 82, paragraphe 5, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015, ainsi que de l'article 32 et de l'article 33, paragraphes 5 et 8, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016). Le 15 juin 2019, le conseil de direction a adopté le nouveau règlement financier de l'ETF, qui est entré en vigueur le 16 juin 2019. Les nouveaux articles s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2020.

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget opérationnel de l'UE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements.

¹ JO L 354 du 31.12.2008, p. 82.

II. GOUVERNANCE ET GESTION DE L'ETF

Le conseil de direction

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil comprenant un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, trois représentants de la Commission ainsi que trois experts indépendants, sans droit de vote, désignés par le Parlement européen. En outre, trois représentants des pays partenaires peuvent assister aux réunions du conseil de direction en tant qu'observateurs. Les réunions sont présidées par un représentant de la Commission européenne.

Le conseil est responsable de l'adoption du programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, lequel devient définitif suite à l'adoption finale du budget général de l'Union européenne.

L'ETF relève de la compétence de la Direction générale de l'emploi et des affaires sociales (ci-après la «DG EMPL»). Le président du conseil de direction est le directeur général de la DG EMPL, M. Lluís Prats.

- **Réunion du 10 juin 2022 (Turin)** Les points suivants ont été examinés et approuvés:
 - Rapport d'activité annuel consolidé (RAAC) et Analyse et évaluation du RAAC
 - Comptes annuels 2021 de l'ETF
 - Premier budget rectificatif de l'ETF pour 2022

- **Réunion du 25 novembre 2022 (Turin)** Les décisions suivantes ont été adoptées:
 - Document unique de programmation 2023-2025 – Programme de travail annuel 2023
 - Budget de l'ETF pour 2023
 - Second budget rectificatif de l'ETF pour 2022
 - Modalité d'application en matière de congé dans les foyers pour le personnel affecté dans un pays tiers
 - Modalité d'application en matière de temps de travail et de travail hybride

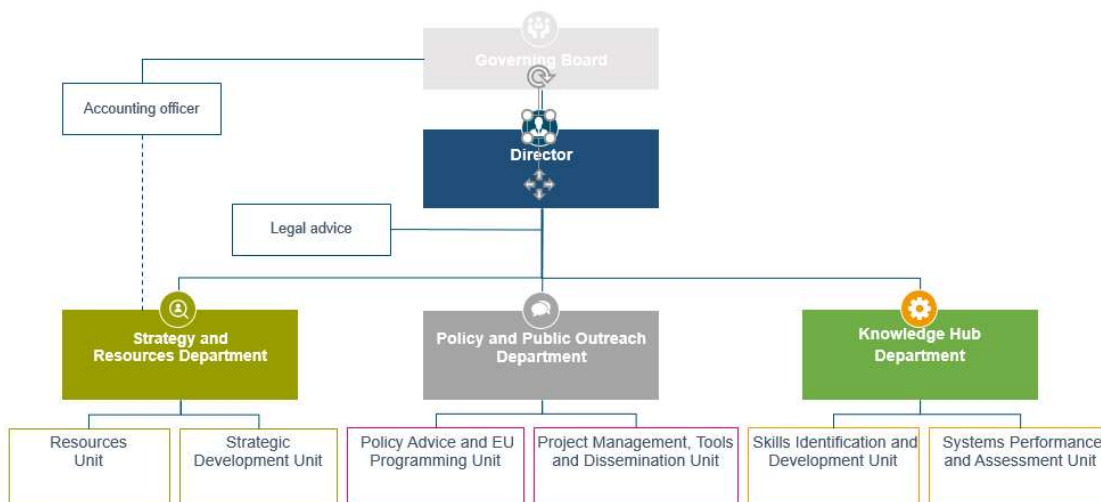
Structure organisationnelle et équipe de gestion de l'ETF

Une nouvelle structure organisationnelle de l'ETF est entrée en vigueur en janvier 2021 à la suite de l'approbation du conseil de direction de l'ETF (GB/20/DEC/008).

La révision de la structure organisationnelle de l'ETF a été effectuée pour mettre en adéquation la stratégie et le processus de prestation/les objectifs organisationnels; mettre davantage l'accent sur l'innovation et la stratégie, avec une attribution claire de ce rôle aux chefs de département, tandis que les chefs d'unité se concentreront sur les personnes, les ressources et l'assurance qualité; rééquilibrer la répartition de la gestion entre l'axe interne et l'axe externe; équilibrer la répartition du personnel entre les trois départements en renforçant la mise en œuvre opérationnelle avec le même nombre de ressources; mettre en place une nouvelle unité de gestion de projets et accorder une plus grande attention à la numérisation; et faire en sorte que la communication fasse partie intégrante de toutes les actions opérationnelles relevant du département «Stratégie politique et sensibilisation du public».

Les chefs de département et d'unité forment, avec le directeur, l'équipe de gestion (EG) de l'ETF, qui constitue un organe consultatif au sens des articles 27 et 28 du règlement intérieur de l'ETF (GB/11/DEC/018).

La structure est composée d'une direction, de départements et d'unités opérant dans un domaine de responsabilité spécifique.



En 2022, l'EG a tenu des réunions hebdomadaires avec le directeur. En outre, le directeur a tenu de brèves réunions de coordination hebdomadaires avec les chefs de département.

La nouvelle structure organisationnelle, fondée sur la stratégie 2021-27 de l'ETF, a été mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2021.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement n'est à signaler après la date de bilan.

III. États financiers 2022 (*Tous les montants sont indiqués en euros*)

BILAN

EUR

	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	791,306.48	933,372.72
Droits d'occupation des locaux	333,333.32	499,999.99
Logiciels en cours de développement en interne	88,458.82	0.00
Logiciels développés en interne utilisés	347,611.34	432,000.73
Licences de logiciels	21,903.00	1,372.00
Propriétés, installations et équipements	781,705.00	844,868.00
Terrains et immeubles	155,863.00	175,844.00
Installations et équipements	143,991.00	177,885.00
Matériel informatique	141,675.00	149,869.00
Mobilier et parc automobile	161,390.00	207,246.00
Autres installations	178,786.00	134,024.00
Actifs financiers	0.00	0.00
Créances à long terme	0.00	0.00
Préfinancement	0.00	0.00
ACTIF CIRCULANT		
Créances	260,747.00	197,677.35
Créances courantes	90,195.07	1,912.82
Créances à court terme échéant dans l'année		
Créances diverses	42,586.07	10,760.38
Charges payées d'avance	127,965.86	185,004.15
Préfinancement	1,416,185.46	758,243.12
Charges à payer liées aux préfinancements	-1,200,183.78	-444,759.02
Préfinancement en cours à la clôture	216,001.68	313,484.10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,081,775.68	1,960,062.76
TOTAL DE L'ACTIF	5,131,535.84	4,249,464.93
PASSIF IMMOBILISÉ	0.00	0.00
PASSIF COURANT	4,273,687.14	2,551,523.99
Provisions pour risques et charges	0.00	0.00
Passif financier	0.00	0.00
Dettes		
Dettes courantes	15,000.00	0.00
Dettes à long terme échéant dans l'année		
Dettes diverses	0.00	207.96
Charges à payer et produits à reporter	1,896,580.16	1,354,713.25
Dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	2,362,106.98	1,196,602.78
TOTAL DU PASSIF	4,273,687.14	2,551,523.99
ACTIF NET	857,848.70	1,697,940.94
Excédent/déficit accumulé	1,697,940.94	1,829,085.12
Résultat économique de l'exercice	-840,092.24	-131,144.18
TOTAL DU PASSIF ET ACTIF NET	5,131,535.84	4,249,464.93

COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE

EUR

	2022	2021
RECETTES OPÉRATIONNELLES	22,767,156.37	21,089,473.01
Produits des opérations sans contrepartie directe		
Contribution de l'Union européenne	21,663,790.51	20,906,136.21
Autres revenus des actifs	0.00	177,494.40
Autres produits des opérations sans contrepartie directe	1,103,365.86	5,842.40
Produits des opérations avec contrepartie directe		
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	-23,605,699.57	-21,220,829.96
Dépenses opérationnelles	-6,046,569.14	-4,300,037.44
Dépenses administratives	-2,002,604.72	-1,715,418.89
Dépenses de personnel	-15,040,860.67	-14,694,059.49
Dépenses liées aux immobilisations	-515,665.04	-511,314.14
Autres dépenses	0.00	0.00
Dépenses financières - intérêts de retard	0.00	0.00
EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-838,543.20	-131,356.95
Recettes financières	0.00	0.00
Dépenses financières	-1,269.31	-1,313.61
EXCÉDENTS/(DÉFICITS) PROVENANT D'ACTIVITÉS ORDINAIRES	-839,812.51	-132,670.56
Gains extraordinaires		
Pertes extraordinaires - taux de change	-279.73	1,526.38
EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES POSTES EXTRAORDINAIRES	-279.73	1,526.38
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE	-840,092.24	-131,144.18

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Excédent/déficit cumulé	Résultat économique de l'exercice	Actif net (total)
Bilan au 31 décembre 2021	1,829,085.12	-131,144.18	1,697,940.94
Changements dans les politiques comptables	0.00	0.00	0.00
Bilan au 1er janvier 2022	1,829,085.12	-131,144.18	1,697,940.94
Affectation du résultat économique de l'exercice précédent	-131,144.18	131,144.18	0.00
Résultat économique de l'exercice	0.00	-840,092.24	-840,092.24
Bilan au 31 décembre 2022	1,697,940.94	-840,092.24	857,848.70

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Résultat économique de l'exercice	-840,092.24	-131,144.18
Activités opérationnelles		
Amortissements	253,396.06	252,604.25
Autres amortissements	262,268.98	259,947.51
Diminution des créances	-63,069.65	12,677.20
Augmentation du préfinancement	97,482.42	-24,837.92
Diminution des dettes	556,658.95	76,946.17
Augmentation du passif lié aux entités consolidées de la CE	1,165,504.20	849,400.03
Flux de trésorerie nets tirés des activités opérationnelles	1,432,148.72	1,295,593.06
Activités d'investissement		
Augmentation des actifs incorporels et des propriétés, installations et équipements	-310,435.80	-283,356.70
Autres...		-50.00
Flux de trésorerie nets tirés des activités d'investissement	-310,435.80	-283,406.70
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1,121,712.92	1,012,186.36
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles au début de l'exercice	1,960,062.76	947,876.40
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3,081,775.68	1,960,062.76

En ce qui concerne les activités opérationnelles, l'ETF ne prévoit pas de provision pour les créances à recevoir, les préfinancements et les postes extraordinaires.

L'ETF n'accorde pas d'avantages accessoires au personnel. Les congés non pris et les heures de travail flexibles cumulées sont enregistrés sous les autres dettes.

COMPTE DE RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

	2022	2021
Recettes (a)	23,939,530.88	22,108,581.39
Subvention de la CE	21,726,000.00	21,000,000.00
Intérêts bancaires réutilisés	0.00	0.00
Autre subvention de la Commission - DG EMPL (SLA)	0.00	999,999.99
Autre subvention de la Commission - DARYA	2,000,000.00	0.00
Autre subvention de la Commission - INTPA	100,000.00	102,739.00
Autre subvention - GIZ	77,400.00	0.00
Recettes diverses	36,130.88	5,842.40
Dépenses (b)	-24,943,514.23	-22,114,115.51
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
<i>Paielements</i>	-14,819,622.88	-14,593,533.37
<i>Crédits reportés</i>	-72,908.69	-196,039.66
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
<i>Paielements</i>	-1,600,330.29	-1,346,161.64
<i>Crédits reportés</i>	-420,504.23	-678,964.65
<i>Activités opérationnelles - Titre III du budget</i>		
<i>Paielements</i>	-5,064,713.69	-4,290,174.13
<i>Crédits reportés</i>	-865,434.45	-1,009,242.06
<i>Activités opérationnelles - Titre IV du budget</i>		
<i>Paielements</i>	-388,615.32	0.00
<i>Crédits reportés</i>	-1,711,384.68	0.00
Résultat pour l'exercice financier (a + b)	-1,003,983.35	-5,534.12
Crédits reportés et annulés	57,230.51	72,935.25
Ajustement à des fins de report, tiré de l'exercice précédent, de crédits disponibles au 31 décembre provenant de recettes affectées	1,009,242.06	24,932.28
Variations de taux de change	-279.73	1,530.38
Solde du compte de résultat pour l'exercice	62,209.49	93,863.79
Solde reporté de l'exercice financier précédent	93,863.79	347,202.75
Remboursements à la CE	-93,863.79	-347,202.75
Montant relatif à l'exercice 2022 à rembourser à la CE	62,209.49	93,863.79

RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS BUDGÉTAIRE ET ÉCONOMIQUE

	2022
Résultat économique 2022	-840,092.24
<i>Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)</i>	
Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-1,614,468.12
Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N)	2,968,798.08
Factures impayées à la fin de l'exercice mais comptabilisées en charges (classe 6)	15,000.00
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	515,665.04
Autre subvention	-1,172,374.51
Préfinancements régularisés au cours de l'exercice	506,318.42
Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	819,375.87
Variations de taux de change	
<i>Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais non compris dans le résultat économique)</i>	
Acquisitions d'actifs	-267,676.98
Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2022	-1,164,260.76
Crédits de paiement reportés à l'exercice 2023	-3,070,232.05
Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	57,230.51
Préfinancements reçus	2,299,897.49
Ajustement des reports de l'exercice précédent provenant de recettes affectées	1,009,242.06
Autres	-213.32
TOTAL	62,209.49
Résultat budgétaire 2022	62,209.49
Delta non expliqué	0.00

SOLDES BANCAIRES

	2022	2021
ETF Euro - Banca Popolare di Sondrio	1,632,874.14	6,242.71
ETF Euro - ING	1,443,552.43	1,946,199.06
ETF Régie d'avances	5,349.11	7,620.99
TOTAL	3,081,775.68	1,960,062.76

ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF ÉVENTUELS

	2022	2021
PASSIF ÉVENTUEL		
RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	574,917.19	876,685.78
TOTAL	574,917.19	876,685.78

IV. REMARQUES SUR LES ETATS FINANCIERS

Règles et principes comptables

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 15 juin 2019. Les nouveaux articles s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2020.

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis spécifiés dans les modalités d'application détaillées du règlement financier général, à savoir:

- (a) la continuité des activités;
- (b) la prudence;
- (c) la permanence des méthodes comptables;
- (d) la comparabilité des informations;
- (e) l'importance relative;
- (f) la non-compensation;
- (g) la prééminence du fond sur la forme;
- (h) la comptabilité d'exercice.

Les règles de comptabilité de l'ETF sont celles appliquées par la Commission. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'International Federation of Accountants (IFAC).

Dans la comptabilité d'exercice, les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et non seulement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

Conversion en euros

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Un nombre limité d'opérations sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel de l'Union européenne et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

Éléments des états financiers

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. Bilan;
2. Compte de résultat;
3. État de variation des capitaux propres;
4. Analyse des flux de trésorerie.

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. Compte de résultat budgétaire;
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique;
7. Soldes bancaires;
8. Éléments d'actif et de passif éventuels.

Remarque relative aux dépenses de personnel

Tous les calculs des traitements indiquant les dépenses de personnel totales incluses dans le compte de résultat de l'Agence sont externalisés auprès de l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (également dénommé PMO), qui est un office central de la Commission européenne.

La mission du PMO est de gérer les droits financiers des fonctionnaires, des agents temporaires et des agents contractuels travaillant à la Commission, de calculer et de verser leurs salaires et autres droits financiers. Le PMO fournit également ces services à d'autres institutions et agences de l'Union. Le PMO est chargé de gérer la caisse d'assurance-maladie des institutions, ainsi que de traiter et de régler les demandes de remboursement émanant des membres du personnel. Le PMO gère également le fonds de pension et verse les pensions des membres du personnel retraités. Le PMO est contrôlé par la Cour des comptes européenne.

L'Agence est uniquement responsable de la communication au PMO d'informations fiables permettant de calculer les frais de personnel. Elle est également chargée de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans la déclaration mensuelle des salaires utilisée pour comptabiliser les coûts salariaux. Elle n'est pas responsable du calcul des coûts salariaux effectué par le PMO.

1. Bilan

Le bilan consiste en une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour les présents états financiers, cette date est le 31 décembre 2022.

Actif

Actif immobilisé

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux de l'ETF est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement d'un euro (1 EUR).

L'ETF jouit d'un droit d'occupation lui permettant de demeurer dans les locaux de la Villa Gualino jusqu'à la fin de 2027. Les conditions d'occupation sont réglementées par un contrat de service signé avec le propriétaire du bâtiment (Regione Piemonte), qui a été renouvelé en 2018 et qui doit être renégocié, une partie du complexe étant louée à un tiers depuis juin 2019. Les droits d'occupation restants se chiffrent à 333 333,32 EUR.

En 2010, la règle de comptabilité n° 6 est entrée en vigueur avec la fin de la période de dérogation concernant la capitalisation des actifs incorporels générés en interne. Le seuil de tolérance pour une immobilisation achevée était fixé à 500 000 EUR, mais l'ETF a ramené le seuil à 100 000 EUR en 2011. Ce seuil de tolérance moins élevé est donc appliqué depuis 2011 aux nouveaux logiciels développés en interne, dont le développement a commencé en 2011. Cependant, tous les autres logiciels développés en interne, dont le développement a commencé avant 2011, devront respecter l'ancien seuil, qui était plus élevé.

En 2022, il n'y a eu aucun coût de développement pour le nouveau site web (y compris OpenSpace), la base de données EST, IMAGE et SRM. Les seuls coûts liés à ces projets concernaient la maintenance régulière.

En 2022, le projet Carmen a été développé avec un lancement prévu début 2023. Aucun amortissement n'a été comptabilisé pour ce projet en 2022.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (bâtiment, matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est supérieur à 420 EUR et qui sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros aux taux de change comptable en vigueur à la date de l'achat. Bien que le règlement financier n'indique plus de prix d'achat, l'ETF a maintenu le montant de 420 EUR comme base pour la comptabilisation d'un actif. La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement est comptabilisé parmi les dépenses. L'amortissement a une influence sur le résultat économique de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits d'occupation des locaux	Logiciels en cours de développement en interne	Logiciels développés en interne utilisés	Licences de logiciels	Total
A. Prix d'acquisition					
Valeur au 1er janvier 2022	5,000,000.00	0.00	1,616,924.18	4,976.81	6,621,900.99
Changements en cours d'exercice:					
· Ajouts		88,458.82		22,871.00	111,329.82
· Retraits/Reclassifications					
· Correction sur la valeur du solde					
Fin de l'exercice 31 décembre 2022	5,000,000.00	88,458.82	1,616,924.18	27,847.81	6,733,230.81
B. Amortissements					
Valeur au 1er janvier 2022	-4,500,000.01	0.00	-1,184,923.45	-3,604.81	-5,688,528.27
Changements en cours d'exercice:					
· Ajouts	-166,666.67		-84,389.39	-2,340.00	-253,396.06
· Retraits/Reclassifications					
· Correction sur la valeur du solde					
Fin de l'exercice 31 décembre 2022	-4,666,666.68	0.00	-1,269,312.84	-5,944.81	-5,941,924.33
Valeur nette (A + B)	333,333.32	88,458.82	347,611.34	21,903.00	791,306.48

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiment	Installations et machines	Installations, machines et mobilier	Matériel informatique	Autres installations	Total
A. Prix d'acquisition						
Valeur au 1er janvier 2022	199,794.13	338,473.00	712,684.66	875,417.57	412,170.05	2,538,539.41
Changements en cours d'exercice:						
· Reclassifications						0.00
· Ajouts		11,177.10	13,337.01	66,975.11	107,616.76	199,105.98
· Retraits/Reclassifications			-11,353.50	-24,528.11	-20,613.74	-56,495.35
· Correction sur la valeur du solde						0.00
Fin de l'exercice 31 décembre 2022	199,794.13	349,650.10	714,668.17	917,864.57	499,173.07	2,681,150.04
B. Amortissements						
Valeur au 1er janvier 2022	-23,950.13	-160,588.00	-505,438.66	-725,548.57	-278,146.05	-1,693,671.41
Changements en cours d'exercice:						
· Reclassifications						0.00
· Ajouts	-19,981.00	-45,071.10	-59,193.01	-73,963.70	-62,854.76	-261,063.57
· Retraits/Reclassifications			11,353.50	23,322.70	20,613.74	55,289.94
· Reprise						0.00
· Correction sur la valeur du solde						
Fin de l'exercice 31 décembre 2022	-43,931.13	-205,659.10	-553,278.17	-776,189.57	-320,387.07	-1,899,445.04
Valeur nette (A + B)	155,863.00	143,991.00	161,390.00	141,675.00	178,786.00	781,705.00

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25 %
Autres installations	25 %
Installations et machines	10 - 25 %
Bâtiment, installations, machines et mobilier	10 %

Créances à court terme

Les clients à recouvrer, les comptes d'opérations courantes de membres du personnel, les autres questions relatives au personnel et les dépenses différées sont enregistrés sous les créances à court terme. Le montant des dettes courantes et des dettes diverses de 260 747,00 EUR se compose comme suit:

Description - Créances à recevoir	2022	2021
Clients	90,195.07	1,912.82
SOUS-TOTAL	90,195.07	1,912.82
Description - Créances diverses à recevoir		
Comptes courants des membres du personnel	20,073.37	3,367.25
Avances de mission payées	1,459.74	157.03
Autres questions de personnel	20,842.96	7,026.10
Charges reportées	127,965.86	185,004.15
TVA à récupérer	210.00	210.00
SOUS-TOTAL	170,551.93	195,764.53
TOTAL	260,747.00	197,677.35

Préfinancement à court terme

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans l'accord de préfinancement concerné. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur. En 2022, le montant des préfinancements payés au 31 décembre 2022 s'élève à 1 416 185,46 EUR, moins les activités accumulées représentant un montant de 1 200 183,78 EUR, ce qui résulte en un montant de préfinancements en suspens payés de 216 001,68 EUR.

Compte de caisse

SOLDES BANCAIRES

	2022	2021
ETF Euro - Banca Popolare di Sondrio	1,632,874.14	6,242.71
ETF Euro - ING	1,443,552.43	1,946,199.06
ETF Régie d'avances	5,349.11	7,620.99
TOTAL	3,081,775.68	1,960,062.76

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés à la banque. Les intérêts reçus en janvier de l'exercice suivant avec pour date de valeur la clôture de l'exercice sont enregistrés dans la clôture de l'exercice. Une augmentation par rapport à l'année précédente est constatée en raison de la réception du 1^{er} versement pour le projet Darya, soit 2 millions d'euros, en juillet 2022.

Passif

Provision pour risques et charges

Cette rubrique comprend les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. En 2022, l'ETF n'a constitué aucune provision pour affaires en justice ou pour adaptation des rémunérations restant à liquider.

Dettes

Les dettes se composent des dettes courantes, des dettes diverses et des autres dettes.

Description - Charges à payer	2022	2021
Fournisseurs	15,000.00	0.00
SOUS-TOTAL	15,000.00	0.00
Description - Divers à payer		
Intérêts 2020	0.00	207.96
SOUS-TOTAL	0.00	207.96
Description - Autres dettes		
Congés non pris en 2022	412,234.36	370,961.87
Temps flexible non pris en 2022	57,472.45	11,811.34
Charges à payer sur les reports 2022	1,426,873.35	971,940.04
SOUS-TOTAL	1,896,580.16	1,354,713.25
Préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE	2,362,106.98	1,196,602.78
SOUS-TOTAL	2,362,106.98	1,196,602.78
TOTAL	4,273,687.14	2,551,523.99

L'augmentation globale des dettes à court terme est principalement due à l'augmentation des congés non pris en 2022 et à l'augmentation du temps de travail flexible non pris en 2022. Les charges à payer ont également augmenté de manière significative. Toutes ces augmentations sont principalement liées au fait qu'en 2022, nous étions à nouveau pleinement opérationnels alors que, les années précédentes, la crise du COVID avait réduit l'activité de l'ETF.

Les préfinancements reçus de la part d'entités consolidées de l'UE concernent les postes suivants:

Préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE	2022	2021
Accord de contribution Darya	1,567,415.51	0.00
Accord de niveau de service Coves - DG EMPL	653,754.98	999,999.99
DG INTPA convention de formation	78,727.00	0.00
Eugeo	0.00	102,739.00
ETF subvention	62,209.49	93,863.79
TOTAL	2,362,106.98	1,196,602.78

Actif net

L'actif net est composé de l'excédent/déficit cumulé d'années précédentes majoré du résultat financier de l'exercice. Voir également le tableau page 12, état de variation de l'actif net.

2. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat est l'équivalent d'un compte des pertes et profits. Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée des résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

Recettes d'exploitation

Les recettes sont comptabilisées au moment où elles sont établies. Pour la subvention de la Commission, il s'agit du moment où le budget annuel est adopté. S'agissant des financements de la Commission autres que la subvention, l'ETF applique la même approche que pour les financements provenant d'autres sources, c'est-à-dire que les recettes sont acquises à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- La subvention annuelle de la Commission
Les recettes liées à la subvention de la Commission représentent la subvention annuelle de la Commission d'un montant de 21 726 000 EUR, moins le montant à rembourser, soit 62 209,49 EUR (Compte de résultat de l'exécution budgétaire).
- Les recettes diverses sont constituées des recettes provenant de projets hors subvention et de la réimputation des dépenses.

Recettes opérationnelles	2022	2021
Contribution de l'Union européenne	21,663,790.51	20,906,136.21
Autres revenus des actifs	0.00	177,494.40
Autre subvention 2022		
Darya	432,584.49	
DG INTPA convention de formation	21,273.00	
Accord de niveau de service Covos	346,245.01	
EUGEOS	102,739.00	
Refacturation des coûts aux GIZ	166,049.56	
Refacturation des coûts aux EU-Osha	30,887.28	
Divers	3,587.52	5,842.40
Total	22,767,156.37	21,089,473.01

Dépenses administratives et opérationnelles

Pour le calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice auxquels sont ajoutées les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant et desquels sont déduites les charges reportées payées au cours de l'exercice.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable au cours de l'année 2022.

Les crédits des titres 1 et 2 sont reportés uniquement sur l'exercice suivant. Les crédits non utilisés à la fin de l'exercice financier sont ensuite annulés. Les crédits du titre 3 sont de nature pluriannuelle et peuvent être reportés sur plusieurs exercices successifs. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de la convention y afférente ou jusqu'au paiement du montant total si les recettes désignent la réaffectation de crédits reçus.

Le report est automatique lorsqu'un engagement juridiquement contraignant reste à acquitter. Si tel n'est pas le cas, l'éventuel report associé à la subvention de l'ETF est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières. Les paiements associés au financement réservé sont inclus dans les dépenses opérationnelles.

Les dépenses administratives comprennent: 1) les paiements liés au personnel, y compris les dépenses accumulées liées aux congés du personnel et aux heures de travail flexible qui n'ont pas été pris durant l'exercice, 2) les coûts liés aux stocks et aux immobilisations, y compris les amortissements, et 3) d'autres dépenses administratives notamment liées à l'infrastructure et au matériel, y compris les pertes liées au taux de change.

Les dépenses opérationnelles sont liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Dépenses opérationnelles	2022	2021
Dépenses opérationnelles	5,930,972.05	4,240,961.72
Experts et dépenses liées	115,597.09	59,976.27
Terrains et bâtiments	693,953.87	622,846.56
Communications	1,078,346.59	998,933.42
Matériel de bureau	9,383.65	10,444.34
Frais juridiques	15,609.51	23,891.52
Dépenses avec d'autres entités consolidées	42,152.00	58,441.50
Frais de formation	132,207.69	94,381.12
Missions	30,951.41	4,349.01
Frais de personnel	14,539,068.14	13,901,726.87
Autres charges de personnel	501,792.53	693,563.49
Total	23,090,034.53	20,709,515.82

3. ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

L'état de variation de l'actif net comprend uniquement le résultat financier de l'exercice.

4. ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE

Les flux de trésorerie représentent les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. Les flux de trésorerie ont augmenté en raison de la réception du 1^{er} versement pour le nouvel accord avec Darya. Nous avons reçu un paiement de 2 millions d'euros en juillet 2022.

5. COMPTE DE RESULTAT BUDGETAIRE

Le compte de résultat budgétaire a été préparé conformément aux exigences du règlement de la Commission [article 143, règlement (UE, Euratom) n° 966/2012: Règles applicables aux comptes).

Le résultat budgétaire de 2022 représente la différence entre:

- toutes les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
- le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant; et
- les annulations des crédits reportés de l'exercice financier précédent.
- Cette différence est augmentée ou diminuée du solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier; et
- des résultats des années précédentes remboursés à la Commission.

6. RAPPROCHEMENT DES RESULTATS BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE

Le résultat budgétaire et son rapprochement avec le résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre résultat économique et résultat budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement du résultat budgétaire de 2022 et le résultat économique accumulé de 2022.

7. ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF EVENTUELS

Les éléments d'actif et de passif éventuels figurent séparément dans les états financiers et représentent des avoirs ou des engagements potentiels. L'ETF a enregistré au chapitre des éléments de passif éventuels les RAL reconnus, à savoir les crédits d'engagement restant à liquider.

8. INFORMATIONS DONNEES

Produits d'opérations avec ou sans contrepartie directe

Cette information est présentée conformément aux règles de comptabilité n° 4 et n° 17 de la Commission exigeant que les produits soient divisés en produits d'opérations avec contrepartie et en produits d'opérations sans contrepartie.

Les opérations avec contrepartie sont celles où une entité reçoit des actifs ou des services, ou obtient l'extinction d'éléments du passif, et donne directement à une autre entité en échange une valeur approximativement égale (principalement sous forme d'espèces, de biens, de services ou d'utilisation d'actifs). L'achat ou la vente de biens ou de services, la cession d'actifs et les intérêts bancaires sont des exemples d'opérations avec contrepartie.

Les opérations sans contrepartie directe sont celles où une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les exemples d'opérations sans contrepartie incluent la subvention de la Commission européenne, les subventions et les dons.

Informations relatives aux parties liées

Ces informations sont présentées conformément à la règle de comptabilité n° 15 de la Commission. Selon cette règle, certaines informations doivent être données concernant la rémunération des principaux dirigeants au cours de la période de déclaration, les prêts qui leur sont octroyés et la contrepartie qui leur est octroyée pour les services qu'ils fournissent à l'entité en qualité autre que celle de membre de l'organe de direction ou d'employé. Les informations à donner selon cette règle garantiront l'application de niveaux minimaux appropriés de transparence à la rémunération des principaux dirigeants.

	2022	2021
Nombre d'ordonnateurs à la fin de l'exercice	1	1

Analyse par grade	2022	2021
AD 13	1	1

L'ordonnateur est rémunéré conformément au statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

Coûts de recherche et développement non capitalisés

L'information est présentée conformément à la règle de comptabilité n° 6 de la Commission exigeant la présentation du montant des coûts de recherche et développement non capitalisés pour actifs incorporels générés en interne ou en externe (logiciels). Les projets pertinents sont décrits dans la rubrique actifs incorporels.

Les montants suivants ont été comptabilisés en tant que charges dans l'état de la performance financière	2022	2021
Frais de recherche	0.00	0.00
Frais de développement	0.00	0.00

Notation de crédit et qualité des créances et espèces

Conformément à la règle de comptabilité n° 11 de la Commission, des informations sur la qualité (notation) et le risque de crédit concernant les actifs et les passifs financiers de l'Agence sont fournies.

Qualité du crédit des actifs financiers qui ne sont ni en retard de règlement ni dépréciés

	Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus)	Prêts (y inclus dépôts à court terme > 3 mois et < 1 an)	Créances avec les États membres	Créances avec des tiers	Créances avec des entités consolidées	Dépôts à court terme (< 3 mois - y inclus intérêts courus)	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Contreparties avec notation de crédit externe 1:	0.00	0.00	0.00	132,571.14	0.00	0.00	3,081,775.68
Première et haute qualité	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	1,443,552.43
Qualité moyenne supérieure	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	0.00
Qualité moyenne inférieure	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	1,632,874.14
Spéculatif	0.00	0.00	0.00	132,571.14	s.o./n.d.	0.00	0.00
Non attribué	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	5,349.11
Contreparties sans notation de crédit externe:	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Groupe 1 - Débiteurs qui n'ont jamais fait défaut			s.o./n.d.				
Groupe 2 - Débiteurs défaillants dans le passé			s.o./n.d.		s.o./n.d.		

Analyse de l'âge des actifs financiers qui ne sont pas dépréciés

	Ni en retard de règlement ni déprécié	En retard de règlement mais pas			Total (1+2+3+4)
		< 1 an (2)	1-5 ans (3)	> 5 ans (4)	
Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus)					
Prêts	31-Dec-22 0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec les États membres	31-Dec-22 0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec des tiers	31-Dec-22 0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec des entités consolidées	31-Dec-22 132,571.14	0.00	0.00	0.00	132,571.14
	31-Dec-22 0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Risque de liquidité

Le passif de l'entité a des échéances contractuelles restantes comme résumé ci-dessous:

Au 31 décembre 2022	< 1 an	1 - 5 ans	< 5 ans	Total
Dettes exigibles avec des tiers	15,000.00	0.00	0.00	15,000.00
Dettes exigibles avec des entités consolidées	2,362,106.98	0.00	0.00	2,362,106.98
Total du passif	2,377,106.98	0.00	0.00	2,377,106.98

V. REMARQUES CONCERNANT L'EXECUTION DU BUDGET ET LA GESTION FINANCIERE

1. Introduction

Principes budgétaires

Le 15 juin 2019, le conseil de direction a adopté le nouveau règlement financier de l'ETF, qui est entré en vigueur le 16 juin 2019. Les nouveaux articles s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2020.

L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent les principes suivants:

- a) unité et vérité budgétaire;
- b) annualité;
- c) équilibre;
- d) unité de compte;
- e) universalité;
- f) spécialité;
- g) bonne gestion financière;
- h) transparence.

Structure du budget

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est par conséquent divisé en quatre titres qui sont individuellement subdivisés en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la Commission pour les titres 1, 2 et 3. Les deux premiers titres concernent les «dépenses administratives», tandis que le troisième est réservé aux «dépenses opérationnelles».

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire) et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation).
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF et notamment l'exécution de son programme de travail.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget.

Les montants «reportés» concernent des engagements légaux conclus durant l'exercice, mais non payés.

Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des contrats ou à d'autres accords signés et à des commandes passées.

Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagement utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2022 et des engagements (en partie) reportés à 2023.

Des informations détaillées concernant les aspects pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste, ainsi que des informations sur l'exécution du budget en 2022 sont fournies plus loin à la section «Utilisation des crédits».

Exécution du budget de l'ETF en 2022

Afin de fournir au lecteur un aperçu complet des activités financières liées à l'exécution du budget en 2022, un tableau reprenant les crédits d'engagement et de paiement est présenté ci-après. Les données relatives aux paiements portent non seulement sur ceux exécutés en 2022 et associés au budget 2022, mais également sur ceux exécutés en 2022 mais reposant sur les budgets des exercices précédents.

2. Aperçu des recettes 2022

Source des recettes	Recettes dans le budget initial	Recettes dans les budgets modifiés	Total des recettes budgétisées	Ordres de recouvrement établis au cours de l'exercice	Droits reportés	Recouvrements effectués sur droits reportés	Recouvrements effectués sur ordres de recouvrement établis au cours de l'exercice	Montants totaux reçus	Sommes restant à recouvrer
Subvention de la Commission (pour le budget opérationnel - titres 1, 2 et 3 - de l'agence)	21,726,000.00	0.00	21,726,000.00	21,726,000.00	0.00	0.00	21,726,000.00	21,726,000.00	0.00
Autre subvention de la Commission (Phare, IPA, convention de délégation, ...)	0.00	0.00	0.00	2,266,049.56	0.00	0.00	2,266,049.56	2,177,400.00	88,649.56
Autres recettes	0.00	0.00	0.00	36,576.39	1,900.00	800.00	36,576.39	36,130.88	1,545.51
TOTAL	21,726,000.00	0.00	21,726,000.00	24,028,625.95	1,900.00	800.00	24,028,625.95	23,939,530.88	90,195.07

3. Évolution du budget 2022

		Crédits d'engagement			Crédits de paiement		
		Budget initial	Transferts et budget supplémentaire	Crédits d'engagement disponibles	Budget initial	Transferts et budget supplémentaire	Crédits de paiement disponibles
1100	Traitements de base	11,659,000.00	82,527.96	11,741,527.96	11,659,000.00	82,527.96	11,741,527.96
1110	Agent contractuel	2,447,000.00	31,600.00	2,478,600.00	2,447,000.00	31,600.00	2,478,600.00
1112	Personnel local	67,000.00	2,100.00	69,100.00	67,000.00	2,100.00	69,100.00
1172	Stagiaires	20,000.00	66,508.00	86,508.00	20,000.00	66,508.00	86,508.00
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	300,000.00	-21,748.22	278,251.78	300,000.00	-21,748.22	278,251.78
1180	Frais divers de recrutement	9,000.00	-7,850.00	1,150.00	9,000.00	-7,850.00	1,150.00
1300	Frais de missions et de déplacement	65,000.00	-32,580.00	32,420.00	65,000.00	-32,580.00	32,420.00
1430	Service médical	25,000.00	12,289.22	37,289.22	25,000.00	12,289.22	37,289.22
1440	Formation interne	210,000.00	-116,146.69	93,853.31	210,000.00	-116,146.69	93,853.31
1490	Autres interventions	27,000.00	42,458.00	69,458.00	27,000.00	42,458.00	69,458.00
1700	Frais de réception et de représentation	4,000.00	-2,500.00	1,500.00	4,000.00	-2,500.00	1,500.00
	TOTAL Titre 1	14,833,000.00	56,658.27	14,889,658.27	14,833,000.00	56,658.27	14,889,658.27
2000	Locations	2,501.00	22.00	2,523.00	2,501.00	22.00	2,523.00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	140,000.00	20,864.00	160,864.00	140,000.00	20,864.00	160,864.00
2030	Nettoyage et entretien	564,299.00	2,338.00	566,637.00	564,299.00	2,338.00	566,637.00
2100	Matériel TIC	75,000.00	65,882.82	140,882.82	75,000.00	65,882.82	140,882.82
2101	Développement et achat de logiciels	728,650.00	-60,370.00	668,280.00	728,650.00	-60,370.00	668,280.00
2103	Coûts des télécoms	132,985.00	-4,346.61	128,638.39	132,985.00	-4,346.61	128,638.39
2105	Systèmes informatiques de la CE	206,365.00	-2,265.94	204,099.06	206,365.00	-2,265.94	204,099.06
2200	Matériel technique et bureautique	0.00	19,704.00	19,704.00	0.00	19,704.00	19,704.00
2300	Papeterie et fournitures de bureau	37,000.00	-31,843.00	5,157.00	37,000.00	-31,843.00	5,157.00
2330	Frais juridiques	29,000.00	-21,553.00	7,447.00	29,000.00	-21,553.00	7,447.00
2400	Correspondance et frais de port	8,200.00	-6,100.00	2,100.00	8,200.00	-6,100.00	2,100.00
2500	Frais généraux de réunion	130,000.00	-13,249.00	116,751.00	130,000.00	-13,249.00	116,751.00
	TOTAL Titre 2	2,054,000.00	-17,667.73	2,023,083.27	2,054,000.00	-17,667.73	2,023,083.27
3010	Publications générales	315,000.00	23,900.00	338,900.00	315,000.00	80,656.31	395,656.31
3040	Frais de traduction	60,000.00	-17,848.00	42,152.00	60,000.00	-17,848.00	42,152.00
3100	Projets stratégiques	3,817,000.00	1,232,273.81	5,049,273.81	3,817,000.00	1,316,015.46	5,133,015.46
3140	Évaluation de l'incidence et audit des activités du programme de travail	247,000.00	-38,219.39	208,780.61	247,000.00	-86,872.72	160,127.28
3200	Missions opérationnelles	400,000.00	0.00	400,000.00	400,000.00	-91,844.63	308,155.37
	TOTAL Titre 3	4,839,000.00	1,200,106.42	6,039,106.42	4,839,000.00	1,291,951.05	6,039,106.42
4203	INTPA formation	0.00	100,000.00	100,000.00	0.00	100,000.00	100,000.00
4206	DARYA project	0.00	2,000,000.00	2,000,000.00	0.00	2,000,000.00	2,000,000.00
	TOTAL Titre 4	0.00	2,100,000.00	2,100,000.00	0.00	2,100,000.00	2,100,000.00
	Somme:	21,726,000.00	3,339,096.96	25,051,847.96	21,726,000.00	3,430,941.59	25,051,847.96

4. Utilisation des crédits

i. Crédits de l'exercice en cours

Ligne budgétaire	Description	Budget final disponible pour engagements	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement annulés	Budget total disponible pour paiements	Total des paiements acceptés en 2022 en lien avec des engagements de 2022	Total payments accepted related to 2021 commitments	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits de paiement disponibles	Crédits de paiements - Reportés à 2023	Crédits de paiement annulés
1100	Traitements de base	11,711,527.96	11,711,320.00	100.00%	207.96	11,711,527.96	11,711,225.77	0.00	11,711,225.77	100.00%	302.19	94.23	207.96
1110	Agent contractuel	2,478,600.00	2,478,600.00	100.00%	0.00	2,478,600.00	2,478,512.81	0.00	2,478,512.81	100.00%	87.19	87.19	0.00
1112	Personnel local	69,100.00	69,100.00	100.00%	0.00	69,100.00	67,983.66	0.00	67,983.66	98.38%	1,116.34	1,116.34	0.00
1172	Stagiaires	86,508.00	86,507.23	100.00%	0.77	86,508.00	84,507.23	0.00	84,507.23	97.69%	2,000.77	2,000.00	0.77
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	278,251.78	278,251.78	100.00%	0.00	278,251.78	251,265.82	0.00	251,265.82	90.30%	26,985.96	26,985.96	0.00
1180	Frais divers de recrutement	1,150.00	1,150.00	100.00%	0.00	1,150.00	1,150.00	0.00	1,150.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
11	Total du chapitre	14,625,137.74	14,624,929.01	100.00%	208.73	14,625,137.74	14,594,645.29	0.00	14,594,645.29	99.79%	30,492.45	30,283.72	208.73
1300	Frais de missions et de déplacement	32,420.00	32,420.00	100.00%	0.00	32,420.00	29,360.56	0.00	29,360.56	90.56%	3,059.44	3,059.44	0.00
13	Total du chapitre	32,420.00	32,420.00	100.00%	0.00	32,420.00	29,360.56	0.00	29,360.56	90.56%	3,059.44	3,059.44	0.00
1430	Service médical	37,289.22	37,289.22	100.00%	0.00	37,289.22	29,240.87	0.00	29,240.87	78.42%	8,048.35	8,048.35	0.00
1440	Formation interne	93,853.31	93,666.21	99.80%	187.10	93,853.31	64,325.52	0.00	64,325.52	68.54%	29,527.79	29,340.69	187.10
1490	Autres interventions	69,458.00	69,211.09	99.64%	246.91	69,458.00	67,297.09	0.00	67,297.09	96.89%	2,160.91	1,914.00	246.91
14	Total du chapitre	200,600.53	200,166.52	99.78%	434.01	200,600.53	160,863.48	0.00	160,863.48	80.19%	39,737.05	39,303.04	434.01
1700	Frais de réception et de représentation	1,500.00	1,500.00	100.00%	0.00	1,500.00	1,237.51	0.00	1,237.51	82.50%	262.49	262.49	0.00
17	Total du chapitre	1,500.00	1,500.00	100.00%	0.00	1,500.00	1,237.51	0.00	1,237.51	0.00%	262.49	262.49	0.00
1	TOTAL:	14,859,658.27	14,859,015.53	100.00%	642.74	14,859,658.27	14,786,106.84	0.00	14,786,106.84	99.51%	73,551.43	72,908.69	642.74
2000	Locations	2,523.00	2,523.00	100.00%	0.00	2,523.00	1.00	0.00	1.00	0.04%	2,522.00	2,522.00	0.00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	160,864.00	160,862.74	100.00%	1.26	160,864.00	138,430.16	0.00	138,430.16	86.05%	22,433.84	22,432.58	1.26
2030	Coûts accessoires liés aux immeubles	566,637.00	566,634.64	100.00%	2.36	566,637.00	536,781.57	0.00	536,781.57	94.73%	29,855.43	29,853.07	2.36
20	Total du chapitre	730,024.00	730,020.38	100.00%	3.62	730,024.00	675,212.73	0.00	675,212.73	92.49%	54,811.27	54,807.65	3.62
2100	Matériel TIC	140,882.82	140,876.35	100.00%	6.47	140,882.82	128,637.85	0.00	128,637.85	91.31%	12,244.97	12,238.50	6.47
2101	Développement et achat de logiciels	668,280.00	666,041.82	99.67%	2,238.18	668,280.00	411,237.44	0.00	411,237.44	61.54%	257,042.56	254,804.38	2,238.18
2103	Coûts des télécoms	128,638.39	128,638.39	100.00%	0.00	128,638.39	114,104.09	0.00	114,104.09	88.70%	14,534.30	14,534.30	0.00
2105	Systèmes informatiques de la Commission	204,099.06	204,099.06	100.00%	0.00	204,099.06	168,248.45	0.00	168,248.45	82.43%	35,850.61	35,850.61	0.00
21	Total du chapitre	1,141,900.27	1,139,655.62	99.80%	2,244.65	1,141,900.27	822,227.83	0.00	822,227.83	3.24	319,672.44	317,427.79	2,244.65
2200	Matériel et mobilier techniques	19,704.00	19,704.00	100.00%	0.00	19,704.00	9,852.00	0.00	9,852.00	50.00%	9,852.00	9,852.00	0.00
22	Total du chapitre	19,704.00	19,704.00	100.00%	0.00	19,704.00	9,852.00	0.00	9,852.00	50.00%	9,852.00	9,852.00	0.00
2300	Papeterie et fournitures de bureau	5,157.00	5,156.66	99.99%	0.34	5,157.00	4,829.89	0.00	4,829.89	93.66%	327.11	326.77	0.34
2330	Diverses dépenses de contentieux et d'assurance	7,447.00	7,447.00	100.00%	0.00	7,447.00	3,335.31	0.00	3,335.31	44.79%	4,111.69	4,111.69	0.00
23	Total du chapitre	12,604.00	12,603.66	100.00%	0.34	12,604.00	8,165.20	0.00	8,165.20	64.78%	4,438.80	4,438.46	0.34
2400	Correspondance et frais de port	2,100.00	2,100.00	100.00%	0.00	2,100.00	1,428.10	0.00	1,428.10	68.00%	671.90	671.90	0.00
24	Total du chapitre	2,100.00	2,100.00	100.00%	0.00	2,100.00	1,428.10	0.00	1,428.10	68.00%	671.90	671.90	0.00
2500	Frais généraux de réunion	116,751.00	116,750.86	100.00%	0.14	116,751.00	83,444.43	0.00	83,444.43	71.47%	33,306.57	33,306.43	0.14
25	Total du chapitre	116,751.00	116,750.86	100.00%	0.14	116,751.00	83,444.43	0.00	83,444.43	71.47%	33,306.57	33,306.43	0.14
2	TOTAL:	2,023,083.27	2,020,834.52	99.89%	2,248.75	2,023,083.27	1,600,330.29	0.00	1,600,330.29	79.10%	422,752.98	420,504.23	2,248.75
3010	Publications générales	338,900.00	338,101.07	99.76%	798.93	338,900.00	338,101.07	0.00	338,101.07	100.00%	0.00	-7,555.24	798.93
3040	Frais de traduction	42,152.00	42,152.00	100.00%	0.00	42,152.00	42,152.00	0.00	42,152.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
30	Total du chapitre	381,052.00	380,253.07	99.79%	798.93	381,052.00	380,253.07	0.00	380,253.07	100.00%	0.00	-7,555.24	798.93
3100	Projets stratégiques	3,853,633.81	3,853,633.44	100.00%	0.37	3,853,633.81	3,853,633.44	0.00	3,853,633.44	99.97%	1,297.26	-82,444.76	83,742.02
3140	Evaluation de l'incidence et audit des activités du programme de travail	208,780.61	208,780.61	100.00%	0.00	208,780.61	160,127.28	0.00	160,127.28	100.00%	0.00	48,653.33	-48,653.33
31	Total du chapitre	4,062,414.42	4,062,414.05	100.00%	0.37	4,062,414.42	4,013,760.72	0.00	4,013,760.72	99.97%	1,297.26	-33,791.43	35,088.69
3200	Missions opérationnelles	400,000.00	400,000.00	100.00%	0.00	400,000.00	306,973.47	0.00	306,973.47	99.62%	1,181.90	93,026.53	-91,844.63
32	Total du chapitre	400,000.00	400,000.00	100.00%	0.00	400,000.00	306,973.47	0.00	306,973.47	99.62%	1,181.90	93,026.53	-91,844.63
3	TOTAL:	4,843,466.42	4,842,667.12	99.98%	799.30	4,843,466.42	4,840,987.26	0.00	4,840,987.26	99.95%	2,479.16	1,679.86	799.30
	Total source des fonds	21,726,207.96	21,722,517.17	99.98%	3,690.79	21,726,207.96	21,227,424.39	0.00	21,227,424.39	97.70%	498,783.57	495,092.78	3,690.79

ii. Crédits liés à la réaffectation de fonds reçus en 2022

Ligne budgétaire	Description	Montant reçu pour engagements en 2022	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2023	Montant reçu pour paiement en 2022	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2023	Crédits de paiement disponibles reportés à 2023	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés
1100	Traitements de base	30,805.06	30,000.00	97.39%	805.06	30,805.06	30,000.00	97.39%	805.06	805.06	805.06
11	Total du chapitre	30,805.06	30,000.00	97.39%	805.06	30,805.06	30,000.00	97.39%	805.06	805.06	805.06
1300	Missions	1,034.52	0.00	0.00%	1,034.52	1,034.52	0.00	0.00%	1,034.52	1,034.52	1,034.52
13	Total du chapitre	1,034.52	0.00	0.00%	1,034.52	1,034.52	0.00	0.00%	1,034.52	1,034.52	1,034.52
1490	Autres interventions	2,026.61	2,026.61	100.00%	0.00	2,026.61	2,026.61	100.00%	0.00	0.00	0.00
14	Total du chapitre	2,026.61	2,026.61	100.00%	0.00	2,026.61	2,026.61	100.00%	0.00	0.00	0.00
1	TOTAL:	33,866.19	32,026.61	94.57%	1,839.58	33,866.19	32,026.61	94.57%	1,839.58	1,839.58	1,839.58
3100	Projets stratégiques	77,400.00	0.00	0.00%	77,400.00	77,400.00	0.00	0.00%	77,400.00	77,400.00	77,400.00
31	Total du chapitre	77,400.00	0.00	0.00%	77,400.00	77,400.00	0.00	0.00%	77,400.00	77,400.00	77,400.00
3200	Missions opérationnelles	2,264.69	1,800.00	79.48%	464.69	2,264.69	0.00	0.00%	464.69	2,264.69	2,264.69
32	Total du chapitre	2,264.69	1,800.00	79.48%	464.69	2,264.69	0.00	0.00%	464.69	2,264.69	2,264.69
3	TOTAL:	79,664.69	1,800.00	2.26%	77,864.69	79,664.69	0.00	0.00%	77,864.69	79,664.69	79,664.69
	Total source des fonds	113,530.88	33,826.61	29.80%	79,704.27	113,530.88	32,026.61	28.21%	79,704.27	81,504.27	81,504.27

Dans le budget approuvé par le conseil de direction, nous avons prévu de recevoir, à titre de subvention supplémentaire de GIZ, un montant de 188 000,00 EUR (90 000,00 EUR et 98 000,00 EUR correspondant aux deux accords en cours), alors que dans les crédits budgétaires de réutilisation des fonds reçus en 2022, nous n'avons inscrit que le montant de 77 400,00 EUR reçu en 2022.

iii. Crédits liés à la réaffectation de fonds reçus en 2021

Ligne budgétaire	Description	Amount received for commitment in 2022	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Commitment credits carried forward to 2023	Montant reçu pour paiement en 2022	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2023	Crédits de paiement disponibles reportés à 2023	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés
1100	Traitements de base	600.00	600.00	100.00%	0.00	600.00	600.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
11	Total du chapitre	600.00	600.00	100.00%	0.00	600.00	600.00	0.00%	0.00	0.00	0.00
1300	Frais de missions et de déplacement	168.52	168.52	100.00%	0.00	168.52	168.52	100.00%	0.00	0.00	0.00
13	Chapter Total	168.52	168.52	100.00%	0.00	168.52	168.52	0.00%	0.00	0.00	0.00
1490	Formation interne	720.91	720.91	100.00%	0.00	720.91	720.91	100.00%	0.00	0.00	0.00
14	Total du chapitre	720.91	720.91	100.00%	0.00	720.91	720.91	0.00%	0.00	0.00	0.00
1	TOTAL T1:	1,489.43	1,489.43	100.00%	0.00	1,489.43	1,489.43	0.00%	0.00	0.00	0.00
3200	Missions opérationnelles	173.65	173.65	100.00%	0.00	16.62	16.62	100.00%	0.00	0.00	157.03
32	Total du chapitre	173.65	173.65	100.00%	0.00	16.62	16.62	0.00%	0.00	0.00	157.03
3	TOTAL T3:	173.65	173.65	100.00%	0.00	16.62	16.62	0.00%	0.00	0.00	157.03
	Total source des fonds	1,663.08	1,663.08	100.00%	0.00	1,506.05	1,506.05	100.00%	0.00	0.00	157.03

Ligne budgétaire	Description	Engagements reportés de 2021 à 2022	Engagements reportés de 2021 à 2022	Montant total des crédits de paiement exécutés 2022	Crédits de paiement de 2021 annulés en 2022
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	75,953.87	75,953.87	73,827.95	2,125.92
1180	Frais divers de recrutement	29,630.00	29,630.00	29,630.00	0.00
11	Total du chapitre	105,583.87	105,583.87	103,457.95	2,125.92
1300	Mission and travel expenses	310.00	310.00	0.00	310.00
13	Total du chapitre	310.00	310.00	0.00	310.00
1430	Service médical	12,801.65	12,801.65	12,323.20	478.45
1440	Formation interne	75,952.16	75,952.16	71,732.43	4,219.73
1490	Autres interventions	1,488.00	1,488.00	0.00	1,488.00
14	Total du chapitre	90,241.81	90,241.81	84,055.63	6,186.18
1	TOTAL:	196,135.68	196,135.68	187,513.58	8,622.10
2000	Locations	1,263.00	1,263.00	1,263.00	0.00
2020	Eau, gaz et électricité	80,206.28	80,206.28	60,084.42	20,121.86
2030	Coûts accessoires liés aux immeubles	53,449.96	53,449.96	49,483.56	3,966.40
20	Total du chapitre	134,919.24	134,919.24	110,830.98	24,088.26
2100	Matériel TIC	198,323.59	198,323.59	198,243.59	80.00
2101	Développement et achat de logiciels	173,718.02	173,718.02	173,500.12	217.90
2103	Coûts des télécoms	71,005.01	71,005.01	71,004.97	0.04
2105	Systèmes informatiques de la Commission européenne	20,261.52	20,261.52	20,261.52	0.00
21	Total du chapitre	463,308.14	463,308.14	463,010.20	297.94
2200	Matériel et mobilier techniques	5,071.00	5,071.00	5,071.00	0.00
22	Total du chapitre	5,071.00	5,071.00	5,071.00	0.00
2300	Papeterie et fournitures de bureau	4,876.02	4,876.02	4,066.80	809.22
2330	Diverses dépenses de contentieux et d'assurance	5,588.55	5,588.55	5,545.76	42.79
23	Total du chapitre	10,464.57	10,464.57	9,612.56	852.01
2400	Correspondance et frais de port	201.70	201.70	68.51	133.19
24	Total du chapitre	201.70	201.70	68.51	133.19
2500	Frais généraux de réunion	65,000.00	65,000.00	41,762.99	23,237.01
25	Total du chapitre	65,000.00	65,000.00	41,762.99	23,237.01
2	TOTAL:	678,964.65	678,964.65	630,356.24	48,608.41
3010	Publications générales	160,936.88	0.00	0.00	0.00
30	Total du chapitre	160,936.88	0.00	0.00	0.00
3100	Projets stratégiques	1,933,839.91	0.00	0.00	0.00
3140	Evaluation de l'incidence et audit des activités du programme de travail	101,603.00	0.00	0.00	0.00
31	Total du chapitre	2,035,442.91	0.00	0.00	0.00
3200	Missions opérationnelles	10,473.11	0.00	0.00	0.00
32	Total du chapitre	10,473.11	0.00	0.00	0.00
3	TOTAL:	2,206,852.90	0.00	0.00	0.00
	Total source des fonds	3,081,953.23	875,100.33	817,869.82	57,230.51

Pour le titre 3, des engagements liés à la subvention de l'ETF d'un montant total de 2 206 852,90 EUR ont été reportés de 2021 à 2022. Ces engagements sont honorés au moyen des crédits payés de 2022 et les montants payés sont repris dans le tableau «i. Crédits de l'exercice courant».

v. Crédits sur fonds affectés reçus en 2022

Ligne budgétaire	Description	Montant reçu pour engagements en 2022	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2023	Montant reçu pour paiement en 2022	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Available commitment credits carried forward to 2023	Available payment credits carried forward to 2023	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés
3100	Projets stratégiques	1,007,639.99	550,907.01	54.67%	456,732.98	1,007,639.99	223,709.81	22.20%	456,732.98	783,930.18	783,930.18
31	Chapter Total	1,007,639.99	550,907.01	54.67%	456,732.98	1,007,639.99	223,709.81	22.20%	456,732.98	783,930.18	783,930.18
3	TOTAL:	1,007,639.99	550,907.01	54.67%	456,732.98	1,007,639.99	223,709.81	22.20%	456,732.98	783,930.18	783,930.18
4203	INTPA formation	100,000.00	53,829.90	53.83%	46,170.10	100,000.00	13,551.70	13.55%	46,170.10	86,448.30	86,448.30
4206	DARYA project	2,000,000.00	782,275.00	39.11%	1,217,725.00	2,000,000.00	375,063.62	18.75%	1,217,725.00	1,624,936.38	1,624,936.38
42	Chapter Total	2,100,000.00	836,104.90	39.81%	1,263,895.10	2,100,000.00	388,615.32	18.51%	1,263,895.10	1,711,384.68	1,711,384.68
4	TOTAL:	2,100,000.00	836,104.90	39.81%	1,263,895.10	2,100,000.00	388,615.32	18.51%	1,263,895.10	1,711,384.68	1,711,384.68
	Total source des fonds	3,107,639.99	1,387,011.91	44.63%	1,720,628.08	3,107,639.99	612,325.13	19.70%	1,720,628.08	2,495,314.86	2,495,314.86

VI. TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ETF 2022

GROUPE DE FONCTION	GRADE	Tableau des effectifs dans le budget 2022 de l'UE adopté	Nombre de postes pourvus au 31/12/2022
AD	16	0	0
	15	0	0
	14	1	0
	13	5	2
	12	11	6
	11	10	10
	10	10	11
	9	12	12
	8	5	5
	7	4	11
	6	0	0
5	0	0	
Sous-total pour le groupe de fonction AD		58	57
AST	11	0	0
	10	3	2
	9	13	12
	8	6	2
	7	4	3
	6	2	4
	5	0	5
	4	0	0
	3	0	0
	2	0	0
1	0	0	
Sous-total pour le groupe de fonction AST		28	28
TOTAL des postes AT		86	85

L'ETF emploie également 40 agents contractuels. De plus, l'ETF emploie 1 agent local.

ANNEXE I: LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION EN 2022

COMMISSION EUROPÉENNE

Commission européenne Président	M. Joost Korte Directeur général DG EMPL Emploi, affaires sociales et inclusion Commission européenne
Commission européenne Membre	M. Mathieu Bousquet Directeur faisant fonction DG NEAR A — Appui thématique, coordination des instruments politiques et financiers Commission européenne
Commission européenne Suppléante	M^{me} Barbara Banki Gardinal Cheffe d'unité DG NEAR A3 Commission européenne
Commission européenne Membre	M^{me} Cécile Billaux Cheffe d'unité DG INTPA (Partenariats internationaux) E2 - Analyse microéconomique, climat d'investissement, secteur privé, commerce et emploi Commission européenne
Commission européenne Suppléant	M. Jean-Paul Heerschap Chef de secteur Emploi Migration, emploi, inégalités DG INTPA (Partenariats internationaux) E2 Commission européenne
Commission européenne Observatrice	M^{me} Antoaneta Angelova-Krasteva Directrice de l'innovation, de l'éducation numérique et de la coopération internationale DG EAC.C Commission européenne
Commission européenne Observateur suppléant	M. Filip Van Depoele Chef de l'unité «Coopération internationale» DG EAC.C.3 Commission européenne

SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIÈRE

Service européen pour l'action extérieure Observateur	M. Daniel McCormack Conseiller politique Secrétariat général du SEAE > Service du secrétaire général adjoint chargé des questions économiques et mondiales > Instruments financiers et coopération internationale (ECO.FIIC) Service européen pour l'action extérieure (SEAE)
--	---

PARLEMENT EUROPÉEN

Experte sans droit de vote

M^{me} Rossella Benedetti
Représentante du CSEE
Comité permanent de la CES pour l'éducation et la formation
UIL – Unione Italiana del Lavoro

Expert sans droit de vote

Prof. Andreas D. Fotopoulos
Professeur de médecine nucléaire
Faculté de Médecine
École de Médecine de l'Université d'Ioannina

Experte sans droit de vote

M^{me} Evelin Lichtenberger
Membre du conseil de surveillance
Association des transports du Tyrol

ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

Autriche - Titulaire	M. Josef Hochwald Administrateur général Unité pour la formation professionnelle Département IV – Stratégies de marché national Ministère fédéral du numérique et des affaires économiques
Autriche - Suppléante	M^{me} Elisabeth Augustin Administratrice générale Département pour l'éducation et les affaires internationales bilatérales Ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche
Belgique - Titulaire	M. Herman Panneels Chef de la division pour les services de conseil et de soutien au personnel de l'éducation Agence pour les services éducatifs – AgODi Ministère de l'éducation et de la formation
Belgique – Suppléant(e)	À NOMMER
Bulgarie - Titulaire	À NOMMER
Bulgarie – Suppléante	M^{me} Vania Tividosheva Experte principale Direction de la formation professionnelle Ministère de l'éducation et des sciences
Croatie – Titulaire	M^{me} Andreja Uroić Landekić Cheffe de service de la formation professionnelle Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur
Croatie – Suppléante	M. Nino Buić Sous-directeur Département pour les affaires européennes Coopération internationale et projets Agence pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes
Chypre – Titulaire	M. Kyriakos Kyriakou Coordinateur de la formation professionnelle Enseignement secondaire technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
Chypre – Suppléante	M^{me} Marilia Pericleous Agent administratif Ministère de l'éducation, de la culture, des sports et de la jeunesse
République tchèque – Titulaire	M^{me} Marta Stará Cheffe de l'unité pour la formation professionnelle Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports
République tchèque – Suppléante	M^{me} Martina Kaňáková Institut pédagogique national de République tchèque
Danemark – Titulaire	À NOMMER
Danemark – Suppléant	M. Torben Schuster Consultant en chef Ministère danois de l'éducation
Estonie – Titulaire	M^{me} Merlin Tatrik Cheffe Cheffe du département «Apprentissage tout au long de la vie et compétences» Ministère de l'éducation et de la recherche
Estonie – Suppléant	M. Teet Tiko Cheffe Département de l'enseignement professionnel

Ministère de l'éducation et de la recherche

Finlande – Titulaire	M. Mika Saarinen Conseiller en éducation, chef de secteur Agence nationale finlandaise de l'éducation, EDUFI
Finlande – Suppléant	À NOMMER
France – Titulaire	M^{me} Sara Mattioni Bureau international Secrétariat général des ministères sociaux Délégation aux affaires européennes et internationales
France – Suppléante	M^{me} Nadine Nerguisian Chargée de mission Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (DREIC)
Allemagne – Titulaire	M. Stefan Schneider Chef de division Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche
Allemagne - Suppléante	M^{me} Kristin Hess Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche Division 222 - ERASMUS; Coopération internationale en matière de formation professionnelle
Grèce – Titulaire	M^{me} Ioanna Lytrivi Directrice générale Organisation nationale pour la certification des qualifications et l'orientation professionnelle (E.O.P.P.E.P.)
Grèce – Suppléant	M. Panagiotis Passas Chef Direction générale des affaires internationales et européennes et de l'éducation pour les Grecs à l'étranger et de l'éducation interculturelle Ministère de l'éducation, de la recherche et des affaires religieuses
Hongrie – Titulaire	M^{me} Katalin Zoltán Cheffe d'unité Département du développement des programmes et de la gouvernance scolaire Unité «Relations internationales et subventions»
Hongrie - Suppléant	Dr Tamás Valentin Straub Département pour la gouvernance en matière d'EFP
Irlande – Titulaire	M^{me} Sinead Mahon Assistante de l'administrateur principal Partenariat pour l'apprentissage et les politiques publiques Unité «Apprentissage et politiques publiques»
Irlande – Suppléante	M^{me} Sarah Miley Responsable principale — Partenariat pour l'apprentissage et les politiques publiques Unité «Apprentissage et politiques publiques»
Italie – Titulaire	M. Maurizio Canfora Ministre plénipotentiaire - directeur adjoint chargé de l'intégration européenne - Politiques sectorielles de l'UE, y compris l'éducation et l'EFP Direction générale pour l'Union européenne Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale
Italie – Suppléant	M. Marco Salaris Secrétaire de légation – Politiques sectorielles de l'UE, y compris l'éducation et l'EFP Direction générale pour l'Union européenne Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale
Lettonie – Titulaire	M^{me} Anita Vahere-Abražune Directrice adjointe Département d'initiatives et d'élaboration de politique Ministère de l'éducation et des sciences

Lettonie – Suppléante	M^{me} Maija Zvirbulē Conseillère pour l'éducation, la jeunesse et les sports Représentation permanente de la république de Lettonie auprès de l'UE
Lituanie – Titulaire	M. Tadas Tamošiūnas Directrice Centre de développement des qualifications et de la formation professionnelle
Lituanie – Suppléante	M^{me} Lina Vaitkutė Cheffe Unité de formation des qualifications Centre de développement des qualifications et de la formation professionnelle
Luxembourg – Titulaire	M^{me} Véronique Schaber Directrice Département de la formation professionnelle Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse
Luxembourg – Suppléant	M. Tom Muller Directeur adjoint Département de la formation professionnelle Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse
Malte – Titulaire	M. Alexander Farrugia Directeur de la recherche, de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'employabilité Ministère de l'éducation et des sports
Malte – Suppléant	M. Matthew Vella Secrétaire permanent Bureau du Secrétaire permanent Ministère de l'éducation et des sports
Pays-Bas – Titulaire	À NOMMER
Pays-Bas – Suppléant	M. Joep van Heumen Conseiller à la direction de l'éducation professionnelle Ministère néerlandais de l'éducation, des sciences et de la culture
Pologne – Titulaire	M. Stanisław Drżdźewski Conseiller général Département pour la stratégie, les qualifications et de l'enseignement professionnel Ministère de l'éducation et des sciences
Pologne – Suppléante	M^{me} Ilona Juszczak Experte en chef Département de l'innovation et du développement Ministère de l'éducation et des sciences
Portugal – Titulaire	À NOMMER
Portugal – Suppléante	M^{me} Ana Olim Directrice générale DG Emploi et relations industrielles (DGERT) Ministère du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale
Roumanie – Titulaire	M^{me} Carmen Clapan Conseillère pour les affaires européennes Direction générale des affaires européennes et internationales Ministère de l'éducation nationale
Roumanie – Suppléante	M^{me} Roxana Frățilă Conseillère pour les affaires européennes Direction générale des affaires européennes et internationales Ministère de l'éducation et de la recherche
Slovénie – Titulaire	M^{me} Monika Rybová

Département des écoles secondaires et de l'apprentissage tout au long de la vie
Ministère de l'éducation, de la science, de la recherche et des sports

Slovaquie – Suppléant

M. Alexander Ludva
Conseiller d'État
Unité de la formation professionnelle
Ministère de l'éducation, de la science, de la recherche et des sports

Slovénie – Titulaire

M^{me} Slavica Černoša
Cheffe du département de l'enseignement secondaire supérieur
Ministère de l'éducation, des sciences et des sports

Slovénie – Suppléante

M^{me} Urška Marentič
Directrice adjointe
Institut pour la formation professionnelle

Espagne – Titulaire

M^{me} Gema Cavada Barrio
Cheffe de service
Sous-direction générale Orientation et formation professionnelle

Espagne – Suppléante

M^{me} Mária Ángeles Heras Lázaro
Cheffe de service
Secrétariat général des affaires sociales, de l'éducation, de la culture et de la santé.
Ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération

Suède – Titulaire

M^{me} Malin Mendes
Directrice adjointe
Division de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation et de l'éducation des adultes
Ministère de l'éducation et de la recherche

Suède – Suppléante

M^{me} Carina Lindén
Directrice adjointe
Division de l'enseignement secondaire supérieur, de l'éducation des adultes et de la recherche
Ministère suédois de l'éducation et de la recherche